



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 54056

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse, sur les enseignements qu'il a tirés, dans son domaine de compétence, de la présidence française de l'Union européenne lors du second semestre 2008, ainsi que sur les actions qui ont été initiées dans ce cadre et les premiers résultats obtenus.

Texte de la réponse

Pendant les six mois de la présidence du Conseil de l'Union européenne (2e semestre 2008), la France a invité ses partenaires à placer l'ambition commune au cœur d'un défi, celui d'une Europe qui protège. En octobre 2008, dans un contexte de crise, la 7e table ronde sur la pauvreté et l'exclusion sociale a été suivie de la première réunion des ministres européens en charge de ces questions. Les travaux initiés par la France ont porté sur le rôle et l'intérêt de fixer des objectifs chiffrés de réduction de la pauvreté. Ils ont débouché sur l'adoption de principes communs d'inclusion active. Ils ont aussi fait apparaître la nécessité de se doter, au niveau européen, d'un mécanisme de suivi des effets de la crise sur les plus démunis, de renforcer la participation de l'ensemble des parties prenantes et de promouvoir l'outil « expérimentations sociales ». C'est sous la présidence française que la décision proclamant 2010 « année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale » a été adoptée. Ces initiatives ont porté leur fruit et sont reprises dans la stratégie Europe 2020 qui doit articuler croissance économique, préservation du modèle social européen et protection de l'environnement. Avec la fixation d'un objectif chiffré européen de réduction de la pauvreté, la stratégie se veut à la fois plus proche du citoyen, plus lisible et plus contraignante. L'adoption d'un tel objectif doit permettre de donner toute la visibilité nécessaire à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, de faire en sorte que celle-ci devienne un enjeu politique au plus haut niveau. L'exemple français, avec la détermination d'un objectif chiffré de lutte contre la pauvreté - réduire la pauvreté d'un tiers en cinq ans - et la mise en place d'un tableau de bord de suivi, a permis d'illustrer l'intérêt des objectifs chiffrés comme outil de mobilisation de la société et de gouvernance pour les politiques publiques. La déclinaison française de cet objectif européen de réduction de la pauvreté correspond à l'objectif national de réduction d'un tiers de la pauvreté en cinq ans.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54056

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2009, page 6344

Réponse publiée le : 16 août 2011, page 8895